

Merci aux établissements qui ont choisi de soutenir l'ENTPE !

En 2021, malgré la crise sanitaire, vous avez été nombreux à choisir de soutenir le développement de l'ENTPE via le versement de votre taxe d'apprentissage.

En effet, la taxe d’apprentissage est une voie de financement complémentaire et essentielle pour soutenir la qualité de nos formations. Cette ressource nous permet notamment de financer :

- **la transition numérique dans la pédagogie**, qui permet de diversifier les modalités de formation, d’assurer les apprentissages à distances et la continuité pédagogique pour des publics empêchés ou confinés,
- l’acquisition de **matériels ou logiciels pédagogiques** qui mettent les étudiants en contact avec les **outils et dispositifs les plus innovants** dans nos domaines de formation,
- **les interventions de professionnels et d’experts de haut niveau.**

/// Des enseignements à distance assurés grâce à des équipements de visioconférence financés par la taxe



J’ai pu prendre pleinement conscience de l’importance de la taxe d’apprentissage pour les étudiants à l’occasion de la campagne de phoning 2021 à laquelle j’ai participé pour solliciter les entreprises. Grâce à votre soutien, l’école a pu investir dans du matériel de qualité et assurer notre formation en distanciel. Ce fut une expérience enrichissante où les professionnels appelés ont accepté de prendre le temps de nous écouter, voire de nous aider.

Marie-Agnès MOREL, promotion 67, étudiante en 2e année du cursus ingénieur de l'ENTPE et membre de la JCTPE, junior conseil de l'ENTPE

Merci pour cet engagement à nos côtés et cette marque de confiance, particulièrement appréciée en cette année encore marquée par la crise sanitaire.